

Annexe 6

Fiche de délégation parentale d'un acte d'aide

À remplir et à remettre au Service d'éducation et d'accueil avec la copie de l'ordonnance.

Je soussigné(e) _____
(Nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur)

délègue par la présente un acte d'aide au personnel du Service d'éducation et d'accueil de Reckange-sur-Mess. Je délègue l'administration du médicament _____

à mon enfant _____.

Durée du traitement : à partir du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____

Fréquence par jour: 1x 2x 3x

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> matin | <input type="checkbox"/> midi | <input type="checkbox"/> après- midi |
| <input type="checkbox"/> avant le repas | <input type="checkbox"/> pendant le repas | <input type="checkbox"/> après le repas |

Le médicament est à conserver :

- au frigo
- à température ambiante

Le médicament devra, pendant la durée du traitement :

- être emporté à la maison
- rester au Service d'Education et d'Accueil

Les parents sont tenus de remettre **une copie de l'ordonnance médicale** mentionnant exactement la dose à administrer à l'enfant et la durée de prise du médicament, ainsi que de **noter le nom de l'enfant sur le médicament.**

Cette mesure concerne tous les médicaments, y compris les médicaments homéopathiques et ceux disponibles en vente libre.

Cette fiche est indispensable pour que l'administration du médicament puisse être garantie.

____ / ____ / ____
(Date)

(Signature d'un représentant légal)